

Rapport externe sur la  
**FACULTÉ DE PHILOSOPHIE**  
**DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS**  
suite à la visite de la Commission de l'Avepro, les 25-28 avril 2011

**Présentation**

La Faculté de philosophie de l'Institut Catholique de Paris, université fondée en 1875, est héritière d'une longue tradition d'enseignement et de recherche. Son implantation dans la capitale la fait bénéficier d'une situation intellectuelle et culturelle très favorable. Adossée à une Université ecclésiastique, elle dispose également d'un cadre institutionnel porteur. Elle connaît actuellement un développement dont la Commission a apprécié le dynamisme et tenté de mesurer les enjeux.

La première matinée de la visite, le mardi 26 avril, a été entièrement dédiée à la Faculté de philosophie. En trois heures, la Commission a rencontré successivement :

- le doyen de la Faculté,
- le comité de préparation du rapport d'évaluation interne,
- les enseignants de la Faculté,
- les étudiants du premier et du deuxième cycle,
- les étudiants du troisième cycle.

Le lendemain, la Commission a rencontré les enseignants-chercheurs de la Faculté, en même temps que ceux des Facultés de Droit canonique et de Sciences sociales, et le surlendemain, elle a rencontré une dernière fois le doyen pour une réunion de bilan. Le mardi soir et le mercredi soir, les dîners ont été pris en présence du doyen, permettant de fructueux échanges. Au total, la visite de la Faculté de philosophie s'est déroulée dans une atmosphère d'écoute et de confiance qui a grandement facilité le travail de la Commission.

Signalons le fait que de nombreux documents complémentaires ont été fournis par les autorités de la Faculté au cours de la visite et en fonction des questions posées, confirmant ainsi leur disponibilité.

De même, soulignons la qualité du rapport interne rédigé par le comité de préparation. Bien que ses rédacteurs n'aient pas adopté une forme analytique et technique, mais plutôt synthétique et réflexive (conforme à la discipline concernée), ce rapport est à la fois précis et complet, soulignant bien les enjeux de la situation et de ses évolutions récentes. À quelques détails près, il répondait d'avance à bien des questions que la Commission pouvait se poser.

Le présent rapport n'a donc pas pour but de répéter toutes les informations fournies, qui sont présumées connues, mais d'en faire une relecture prospective, en forme d'encouragement et en le complétant par quelques points d'attention. On envisagera successivement ici :

- la structure et fonctionnement de la Faculté,
- l'enseignement et la pédagogie,
- la recherche et les relations universitaires.

## **A - Structure et fonctionnement**

Sous cet angle structurel, la Faculté est clairement dans une période de développement et d'affermissement. L'équipe dirigeante et le corps enseignant sont impliqués dans leur mission, le nombre des étudiants augmente et la situation financière s'améliore. L'enjeu semble donc de **consolider et confirmer** une situation globalement saine.

### **1. Une direction efficace**

Élu en 2009 dans un contexte de crise (dont les détails n'ont pas été précisés, mais qui a conduit au départ anticipé du précédent doyen), l'actuel doyen a dû assurer la relève de façon rapide et énergique. Outre ses compétences universitaires, son dynamisme personnel lui permet de bien s'acquitter de cette tâche, malgré le fait que, habitant à Tours, il est contraint de faire de nombreux voyages. La bonne tenue actuelle de la Faculté doit certainement beaucoup à sa puissance de travail et ses qualités relationnelles. Il faut cependant souhaiter qu'il ne s'épuise pas à la tâche et, pour cela, qu'il soit soutenu dans son exigeante mission.

Le Conseil décanal, comportant, avec le doyen, son assesseur et les trois directeurs de cycles, est l'organe principal du gouvernement de la Faculté. La taille restreinte de cette instance et la bonne entente de ses membres sont des atouts favorisant l'efficacité de son fonctionnement. L'Assemblée des enseignants garde un rôle législatif et plus occasionnel. Quant au Conseil de faculté, constitué par moitié d'étudiants et par moitié d'enseignants, son rôle est un peu flou et, comme m'indique le rapport interne (p. 25), mériterait d'être redéfini.

Enfin le secrétariat de la Faculté, comportant une secrétaire pour le doyen et une pour la scolarité, semble actif et performant. Les locaux sont bien tenus, les affichages sont à jour, le service administratif est, de toute évidence, bien assuré. Compte tenu du nombre croissant d'étudiants, on comprend qu'une demande ait été faite en vue d'une revalorisation du salaire de ces personnes (rapport interne, p. 22).

### **2. Des enseignants impliqués**

Avec 8 enseignants intégrés (dont 2 professeurs et 6 maîtres de conférences), 6 professeurs associés et une vingtaine de chargés d'enseignement, la Faculté est dotée d'un corps enseignant assez étoffé. La richesse universitaire de la capitale, la fréquence des transports qui y conduisent ainsi que le prestige de l'Institut Catholique de Paris permettent de faire appel à de nombreuses personnes compétentes, en les invitant à donner des cours ou animer des colloques. De telles facilités sont très appréciables.

Le fait d'appartenir à une Université privée reste cependant, dans le contexte français, un défi qu'il faut relever en faisant valoir la pleine compétence universitaire des enseignants. Aussi les enseignants intégrés sont-ils fortement encouragés à obtenir dans une Université d'État, dès que possible, une Habilitation à diriger des recherches. Le doyen est actuellement le seul à en disposer, mais tous les enseignants les plus engagés s'y préparent activement. Par ailleurs, le doctorat ou/et l'agrégation de philosophie sont exigés de tout intervenant et il est demandé aux enseignants-chercheurs d'être membres du Conseil National des Universités.

De telles exigences universitaires renforcent la notoriété de la Faculté et garantissent la qualité de l'enseignement qui y est dispensé. Mais elles supposent, d'autre part, que les enseignants concernés aient la disponibilité nécessaire à l'obtention de ces titres. Un équilibre est donc à trouver entre les charges administratives qui leur sont confiées et le temps de recherche qui leur est accordé. Il revient au doyen de veiller à cette bonne répartition.

On remarque, d'après le rapport interne, que les directions de thèse reposent surtout sur les deux professeurs en titre, lesquels accompagnent chacun 9 doctorants (rapport interne, annexe 6, p. 17 et 24). Ce nombre n'est-t-il pas trop élevé, compte tenu des engagements importants de chacun ? La question contient sa réponse. Par ailleurs, quels sont les enseignants qui dirigent les autres doctorats en cours ? Le rapport ne semble pas permettre de le savoir. L'acquisition souhaitée de HDR par un plus grand nombre d'enseignants sera évidemment une réponse à cette difficulté.

Il a été remarqué, d'autre part, que les enseignants récemment engagés, et très actifs au sein de la Faculté, sont tous proches du courant phénoménologique auquel Emmanuel Falque participe dans l'espace de la philosophie française, dans le sillage, notamment, de Jean-Luc Marion. Cette sensibilité commune est une force, intellectuellement et humainement, surtout dans la mission de consolidation et de développement de la Faculté qui leur incombe actuellement. De plus, la phénoménologie n'est pas une école au sens précis du terme, mais favorise plutôt une façon ouverte et diversifiée de philosopher.

Cependant, il est dans la logique d'une institution universitaire de proposer des types d'enseignement parfois contrastés, représentatifs de tous les courants de la discipline. En sorte qu'il sera bon que dans les années à venir, l'équipe dirigeante intègre des enseignants ayant d'autres sensibilités philosophiques, et cela non par simple juxtaposition de compétences, mais dans une heureuse complémentarité. La Faculté a tout à y gagner, et elle montre déjà sa capacité à proposer aux étudiants le vaste éventail de tendances, de doctrines et de démarches que recèle la philosophie. Il s'agit donc d'un encouragement plutôt que d'une recommandation.

### **3. Des effectifs en hausse**

Le total des étudiants inscrits à la Faculté avait nettement décliné de 2005 à 2009, passant de 215 étudiants à 160. Sous l'impulsion du nouveau doyen et de ses collaborateurs, il est remonté depuis 2009-2010, puisqu'il atteint 222 étudiants inscrits en 2011, dont 123 en premier cycle, 53 en deuxième cycle, et 46 en troisième cycle. S'y ajoutent quelque 250 auditeurs libres et étudiants occasionnels, ce qui porte le nombre total des étudiants qui fréquentent la Faculté de philosophie à environ 500 étudiants.

Le nombre des étudiants de premier cycle, en particulier, a pratiquement doublé cette année, passant de 66 à 123 ; cette augmentation est un signe de vitalité très encourageant, qui va se répercuter sur les second et troisième cycles. La création récente du « Cycle Phi », en cours du soir pour les professionnels, est à souligner ; il compte aujourd'hui 24 inscrits.

En ce qui concerne le deuxième et le troisième cycle, un tableau complémentaire, qui a été remis aux experts durant la visite, présente des chiffres un peu contradictoires pour les années 2009-10 / 2010-11 : en deuxième cycle, 62 / 53 ou 48 / 51 ? en troisième cycle, 44 / 46 ou 39 / 44 ? Par ailleurs, le rapport interne parle (p. 3) de 36 doctorants seulement : il serait bon d'harmoniser ces chiffres.

Quoi qu'il en soit, la tendance actuelle semble clairement celle d'une augmentation des effectifs. Si l'on compare ces chiffres à ceux des années antérieures, cette tendance se confirme, puisqu'en 1993 la Faculté comptait 126 étudiants inscrits, et seulement 94 en 1999.

Consultés sur ce point, les étudiants semblent convaincus que ces chiffres, liés au bon niveau des enseignements et à la qualité de l'accompagnement reçus, peuvent continuer à augmenter. Les étudiants étant, finalement, la meilleure des publicités, on peut espérer que des inscriptions nouvelles confirmeront la tendance.

#### 4. Vers l'équilibre financier

Un bilan financier détaillé n'a pas été présenté à la Commission, mais d'après les renseignements fournis oralement, l'augmentation du nombre des inscrits permet aujourd'hui à la Faculté de s'approcher de l'équilibre. Ce point est à souligner car dans l'Institut catholique de Paris, la Faculté de philosophie avait toujours été déficitaire.

Le budget actuel des dépenses s'élève environ à 530.000 € (460.000 de salaires + 70.000 de frais divers), celui des entrées (inscriptions aux cours et colloques) à environ 490.000 €, soit un déficit d'environ 40.000 € (7,5 %), assumé par répartition globale dans la comptabilité de l'Institut Catholique de Paris. Il est cependant difficile d'isoler la comptabilité de la Faculté de philosophie de celle de l'ICP, qui a la lourde charge des bâtiments et de l'administration générale.

À ce propos, le rapport interne signale (p. 6) le projet de trouver de nouvelles sources de financement pour favoriser les publications des enseignants : souhaitons que ce projet aboutisse.

### B - Enseignement et pédagogie

Il s'agit ici du « cœur de métier » de la Faculté : sa mission didactique. Les rencontres de la Commission avec les étudiants ont permis d'en avoir une image significative et positive. L'objectif serait, sur ce plan, de continuer à **accompagner et écouter** ces étudiants de façon toujours plus efficace.

#### 1. Des étudiants intéressés

Les étudiants présents lors des deux rencontres étaient de provenances diverses, à l'image du public de la Faculté : jeunes bacheliers, étudiants suivant une formation parallèle, retraités, etc. Ils ont librement exprimé leurs avis et, globalement, leur grande satisfaction.

Certes, on devine que cette diversité culturelle peut poser des problèmes de disparité de niveau, notamment dans la connaissance des langues étrangères. La langue française elle-même est parfois insuffisamment maîtrisée par des étudiants venant d'autres pays. Cette situation invite la Faculté à porter une attention toujours plus précise aux besoins et aux progrès de chacun. Il ne semble pas que les étudiants du premier cycle, excepté ceux qui en ont un besoin particulier, aient tous un tuteur. Sans l'instituer de façon obligatoire, ce type d'accompagnement pourrait être à renforcer.

Non seulement la provenance, mais aussi les projets des étudiants sont divers. Ceux qui suivent des cours en complément d'une autre formation (Sciences Po, journalisme...) peuvent y trouver de précieux repères. Mais la très grande majorité des étudiants est déterminée à obtenir un diplôme canonique, et une bonne partie d'entre eux souhaite obtenir, en plus, un diplôme d'État. Il aurait été utile de signaler, en annexe, le nombre des diplômes des deux types obtenus ces dernières années.

Le choix d'une Faculté ecclésiastique, d'après les étudiants, se justifie par la qualité de l'accompagnement, considéré comme une richesse particulière de l'Enseignement catholique. La taille humaine de la Faculté favorise la proximité des étudiants et des enseignants. Ceux-ci sont présentés comme « sérieux, compétents et objectifs » et, malgré la multiplicité de leurs tâches, comme attentifs et disponibles. Il y a là un atout essentiel à préserver et à entretenir, puisque c'est le motif majeur pour lequel les étudiants s'inscrivent.

Enfin, on constate que le temps moyen passé à obtenir chaque diplôme est tout à fait correct et que le taux d'abandons signalé est très faible (rapport interne, annexe 2, p. 5). Ces chiffres confirment que le suivi des étudiants est assuré de façon performante.

Bien que les locaux de la Faculté soient assez exigus, et que le nécessaire passage par l'ascenseur soit un peu contraignant, il semble que le meilleur parti possible en soit retiré, dans une atmosphère cordiale et au bénéfice d'une vie étudiante intense. Le journal des étudiants de la Faculté, *La Nouvelle Agora*, composé par le Bureau des étudiants, est un signe fort de cette vitalité. En une vingtaine d'articles, tous intéressants et parfois très pertinents (malgré la petitesse des caractères du texte), il suffirait à prouver l'intérêt des étudiants pour leurs études et leur attachement à la Faculté.

## **2. Catholicisme et ouverture**

Les étudiants apprécient la proximité de la Faculté de théologie, l'ouverture et l'enrichissement que celle-ci ne leur procure. De fait, sans être imposée à quiconque, la référence à la foi chrétienne fait clairement partie de l'identité de la Faculté. Si de nombreux étudiants sont croyants, d'autres ne le sont pas, ce qui ne semble pas être une occasion de divisions mais plutôt d'enrichissement et de débats.

Cette bonne entente n'exclut pas des différences ; ainsi, tel cours se référant à un texte de la Genèse a pu être perçu par certains comme trop audacieux par rapport à la doctrine catholique, alors que d'autres se demandaient, au contraire, si ce cours n'était pas trop inféodé au christianisme. La Faculté doit ici tenir compte de la diversité de son public :

- d'une part, des étudiants croyants, notamment s'ils sont débutants et particulièrement attachés aux formules de l'enseignement de l'Église, peuvent être surpris que les enseignants ne reprennent pas mot à mot ces formules. Mais il est clair que l'exercice de la raison philosophique, même et surtout en perspective croyante, inclut un effort d'interrogation et d'interprétation qui doit faire place à une certaine liberté dans la réflexion et le débat. Il sera utile, en ce cas, d'aider ces étudiants à mieux saisir la spécificité de la démarche philosophique et à clarifier ainsi les enjeux de leurs propres études.

- d'autre part, des étudiants non-chrétiens, surtout s'ils craignent quelque peu d'être « endoctrinés », peuvent être surpris qu'une Faculté de philosophie accorde un intérêt tout particulier aux sujets qui touchent à la foi chrétienne. Mais c'est bien la mission d'une Faculté ecclésiastique de s'engager sur ce terrain et d'explorer, selon une formule heureuse, « la rationalité philosophique des objets théologiques ». La promotion par Rome du dialogue entre croyants et incroyants, ainsi que l'ouverture récente du « Parvis des Gentils », encouragent à persévérer avec courage et discernement dans cet effort.

- enfin, les étudiants séminaristes ou se préparant à des études de théologie bénéficient dans la Faculté de théologie d'un aspect très important de leur formation, lequel mérite une attention particulière. Les effectifs du séminaire universitaire (Séminaire des Carmes) de l'Institut Catholique de Paris ayant fortement diminué, cette mission concerne actuellement peu d'étudiants, mais elle garde une importance institutionnelle décisive. En lien avec la Faculté de théologie, une réflexion est à mener en vue de la mettre encore mieux en valeur.

Au total, la Faculté semble bien assurer son rôle de Faculté ecclésiastique, conjuguant la référence forte à la foi catholique et l'ouverture intellectuelle propre à sa discipline. Les sujets des cours, tels qu'ils sont présentés dans le livret de la Faculté, confirment cet équilibre. On devine partout, dans leurs titres et dans leurs contenus, l'entrecroisement fécond de la tradition chrétienne et de la philosophie au sens large.

### **3. Une pédagogie progressive**

Les étudiants apprécient que le fait dans le parcours de licence, la formation soit solidement appuyée sur l'histoire de la philosophie (plus que dans les Universités publiques où on l'aborde davantage de façon thématique). Ils apprécient notamment l'attention accordée à la philosophie de l'époque patristique et médiévale, qui est souvent négligée. De façon générale, l'enseignement est perçu comme étant de grande qualité.

En premier cycle, et dès la première année, la phénoménologie est très présente dans les cours, ce qui donne à la formation une tonalité particulière. Celle-ci est légitime, puisque le meilleur de la compétence des enseignants s'y exprime. Cependant, certains étudiants pensent que d'autres domaines tels que ceux de la philosophie analytique et anglo-saxonne pourraient être abordés plus tôt dans la formation. Notons que le rapport interne (p. 6) mentionne l'ouverture prochaine d'une Équipe de recherche sur le sujet.

La philosophie politique, étudiée plutôt à partir de la deuxième année, permet de nouer un lien plus étroit avec les problématiques contemporaines et les questions de société. La question de savoir si cet aspect de la formation mérite d'être intensifié a été posée par certains étudiants, mais d'autres ont rappelé que la philosophie fournit davantage des outils et des clés que des réponses précises à ces questions souvent complexes, d'où la nécessité de bien connaître le passé avant de juger le présent.

Les TD et les séminaires, et le passage de la Licence au Master, permettent aux étudiants de prendre peu à peu davantage de distance critique et d'acquérir une vraie capacité de réflexion personnelle. Cette appropriation progressive de la discipline semble favorisée par l'ensemble du programme. Elle est un point fort de la formation, à ajuster constamment aux évolutions de la matière et au profil des étudiants.

### **4. Un effort de professionnalisation**

Les étudiants sont demandeurs de chemins de professionnalisation ; certains s'inquiètent des débouchés possibles. La taille humaine de la Faculté devrait permettre de favoriser des projets professionnels personnalisés, aidant chacun à devenir « manager de soi-même ».

Plusieurs initiatives ont récemment été prises en ce sens :

- lancement du pôle de formation Forenphi (Formation, Entreprise, Philosophie),
- possibilité de masterisation pour les enseignants de l'enseignement privé,
- création de deux masters professionnels, dans la médiation interculturelle d'une part, dans les métiers de l'édition et du journalisme d'autre part,
- convention avec l'École des Psychologues praticiens.

Tous ces projets, porteurs d'avenir, sont à poursuivre.

D'autres sont peut-être à créer. Des étudiants ont suggéré de créer une spécialisation en éthique des soins médicaux. D'autres pensent qu'il y aurait intérêt à trouver de nouvelles passerelles avec le monde des entreprises, où la culture générale et la philosophie (en complément de compétences professionnelles spécifiques) sont aujourd'hui valorisées. Enfin, ne serait-il pas envisageable de lancer un module de préparation aux concours (CAFEP et surtout agrégation) pour les enseignants de l'Enseignement catholique ? Cette idée a été vivement approuvée par les étudiants présents, dont beaucoup souhaitent passer ces concours.

Dans son effort de professionnalisation, la Faculté pourra activer des réseaux tels que *Philia*, l'Association des anciens étudiants, qui en train d'être constitué. Les anciens étudiants ayant souvent bien réussi professionnellement, de précieux contacts pourront être pris, au bénéfice des nouveaux.

## 5. L'accompagnement des doctorants

En amont du troisième cycle, la mise en place d'une année de capacité doctorale pour les étudiants arrivant de l'étranger est une sage mesure. Le rapport interne signale (p. 9) que ceux-ci doivent obtenir au moins 14/20 pour continuer en doctorat, mais ne précise pas de quelle façon l'année est validée, et le livret de la Faculté n'en parle pas non plus.

L'Équipe d'accueil organise chaque année, pour les doctorants des trois Facultés qu'elle rassemble, qu'elle une semaine de méthodologie très appréciée. Elle propose aussi, annuellement, des séminaires interdisciplinaires qui sont des occasions d'approfondissement. Mais il semble manquer des lieux et des moments où les doctorants puissent présenter aux autres doctorants l'état de leurs recherches. Il y a une attente dans ce domaine, les doctorants se sentant parfois un peu isolés. Ainsi ont-ils demandé l'ouverture d'une salle des doctorants.

Chaque doctorant a l'obligation de s'inscrire dans un laboratoire de recherche. Il le fait en fonction de son sujet de thèse, même si le laboratoire choisi ne recoupe pas exactement celui-ci. Les sujets de recherche les plus divers sont reçus et encouragés. Osons citer le propos de l'un d'eux : « Quant à la recherche, c'est parfait : on est très accompagnés. » Mais cet éloge est aussi une exigence, puisque l'excellence est toujours à conquérir.

## C - Recherche et relations extérieures

Le potentiel de recherche et de rayonnement de la Faculté est incontestable. D'où le désir de « rendre visibles ses propres résultats » exprimé dans le rapport interne (p. 4). L'objectif est donc ici de **diffuser et partager** toujours plus largement les fruits du travail des enseignants et des doctorants.

### 1. Les laboratoires de recherche

À la demande de la Commission, la structure de la Recherche à l'Institut Catholique de Paris a fait l'objet d'une rencontre particulière, le mercredi 27 avril, car son organisation, autrefois liée à un projet d'École doctorale, semblait un peu complexe. De fait, elle a récemment été simplifiée et comporte actuellement deux Équipes d'accueil.

L'une, sous la responsabilité du doyen de la Faculté de théologie, concerne les doctorants de celle-ci. L'autre, sous la responsabilité du doyen de la Faculté de philosophie, rassemble les doctorants des trois Facultés de Philosophie, de Droit canonique et de Sciences sociales et économiques, et comporte quatre axes de recherche :

- Histoire de la philosophie et philosophie systématique
- Droit canonique, institutions civiles, droit des personnes, relations Églises/État
- Politique internationale, gestion des conflits et économies
- Culture, sujet et transmissions

De ces quatre axes, le premier, qui s'adresse directement aux doctorants en philosophie, est le plus fourni. Il comporte cinq laboratoires : Philosophie de la religion et métaphysique, Philosophie patristique et médiévale, Phénoménologie et herméneutique, Science et philosophie, Philosophie du langage. Sans vouloir nécessairement retrouver dans cette liste tous les aspects de la discipline, on peut se demander si un laboratoire de recherche sur des questions éthiques ne serait pas opportun à créer.

Par ailleurs, malgré la distinction des deux Équipes d'accueil, il serait bon que les doctorants de philosophie aient des contacts structurels avec ceux de théologie. Les colloques peuvent être un des lieux privilégiés de telles rencontres.

## 2. Les colloques

Les thèmes des colloques des années récentes (rapport interne, annexe 9) manifestaient un intérêt particulier pour l'herméneutique, conformément à une tradition de recherche importante dans l'histoire de la Faculté. Les colloques de l'année universitaire 2010-11 ont accentué l'intérêt pour les questions théologiques et religieuses, comme le montrent certains de leurs titres :

- *L'Être et le divin. La question des noms divins* (23-24 novembre 2010)
- *Dieu en tant que Dieu. Un problème philosophique* (17-19 janvier 2011)
- *Les enjeux philosophiques de la rencontre du bouddhisme* (mars 2011)
- *Et le verbe s'est fait chair* (7-8 avril 2011).

Pour en apprécier la portée, une estimation du nombre des participants à ces rencontres aurait été la bienvenue. Quant aux colloques prévus pour l'année universitaire 2011-12, leurs titres attestent la vitalité de la recherche. N'étant pas donnée dans le rapport interne, la liste de ceux-ci mérite d'être indiquée :

- *Hume et la philosophie analytique contemporaine* (colloque, 13-14 septembre 2011)
- *Le Dieu de Husserl* (séance académique, 8 novembre 2011)
- *Visibilité et invisibilité sociale* (colloque, 16-17 novembre 2011)
- *Phénoménologie et œuvre littéraire* (colloque, 16-17 février 2012)
- *Chaire Gilson* (6 conférences, mars 2012)
- *Journée Dubarle* (10 avril 2012)
- *Adam* (colloque co-organisé avec le Theologicum, 10-11 mai 2012).

On ne peut qu'apprécier la richesse de ce programme, et souhaiter que des publications de qualité en fassent connaître le contenu. Une politique éditoriale courageuse, notamment dans la continuité de la collection *Philosophie et théologie*, est à promouvoir.

## 3. Les relations universitaires

La convention signée avec l'Université de Poitiers, selon laquelle les diplômes délivrés par la Faculté peuvent permettre d'obtenir, par équivalence et selon des modalités précises (rapport interne, p. 7-8), des diplômes d'État, est un atout précieux. Grâce à elle, les étudiants suivent un cursus parfaitement intégré au système LMD et aux normes des accords de Bologne. Il est vrai qu'une telle convention reste suspendue au bon vouloir des autorités universitaires de Poitiers, qui peuvent un jour la récuser. Mais chacune des deux institutions y trouvant des avantages, il semble qu'elle sera pérennisée. Il est en tout cas important de continuer à en honorer les exigences, car la reconnaissance des diplômes canoniques par l'État français reste pour le moment une réalité assez incertaine.

Le rapport interne signale (p. 19) six Universités étrangères avec lesquelles une convention a été signée, ce qui est appréciable. En outre, l'annexe 11 donne la liste d'une cinquantaine d'Universités à travers le monde avec lesquelles la Faculté est en lien, mais sans préciser s'il s'agit de rapports réguliers ou de contacts ponctuels ; il aurait été utile de l'indiquer. Quoi qu'il en soit, on constate que ces relations universitaires sont nombreuses et concernent tous les continents.

Dans l'Institut Catholique de Paris lui-même, la Faculté de philosophie peut rendre de précieux services à la Faculté des Sciences Sociales et Économiques, qui souhaite renforcer son pôle de recherche, ainsi qu'à l'Institut d'Études Religieuses, récemment érigé en ISSR, avec lequel des liens sont à créer. Enfin, un partenariat privilégié avec d'autres Facultés ecclésiastiques de philosophie de France, mettant en réseau Paris et la « province », ne serait-il pas à inventer au bénéfice de tous ?

## Conclusion

Sous tous les aspects ici envisagés, la Faculté de philosophie apparaît comme une institution solide et vivante, accomplissant sa mission à un niveau d'excellence, grâce à des développements récents et prometteurs.

En reprenant les parties du présent rapport et les verbes « programmatiques » qui leur ont été associés, on peut dire que pour continuer dans cette voie, la Faculté a devant elle trois buts prioritaires :

- *Consolider* sa structure en diversifiant son corps enseignant, en augmentant notamment le nombre des directeurs de thèses, et en confirmant sa stabilité financière.

- *Accompagner* au plus près les étudiants en restant à leur écoute tout au long de leur formation, et en les aidant à trouver des débouchés professionnels après celle-ci.

- *Diffuser* les résultats de ses recherches par des publications de qualité et partager ses richesses avec d'autres Universités, notamment catholiques.

Toutes les conditions semblent réunies pour le succès d'un tel projet.

---